

Nombre de Membres
Afférents au Conseil : 19
En exercice : 19
Ayant pris part à la décision : 19

Séance du 5 JUIN 2026

N° D2026 051

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à 18 H 30, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Bélanda TERACOL, Maire.

Etaient présents : Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND-BAR, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, M. Denis MARC, Mme Vanessa ORGELET, M. Jean-Pierre PILLON, M. Franck ROCHON du VERDIER, Mme Elyanne ROSNER, Mme Bélanda TERACOL, M. Frédéric VIENOT.

Absent(s) excusé(s) : M. Olivier PAOUR (pouvoir donné à Mme Vanessa ORGELET) M. Jean-Pierre BOUTY (pouvoir donné à Mme Josette GUERRIER) M. Christian GARCIA (pouvoir donné à Mme Elyanne ROSNER) M. Dominique VAGINET (pouvoir donné à Mme Bélanda TERACOL) Mme Flavie WIDMAIER (pouvoir donné à Mme Marie LABROSSE GROSSET)

Secrétaire de séance : Mme Karine DEBEAUNE

Date de la convocation : 30 MAI 2026

Date de l'affichage : 30 MAI 2026

OBJET : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Considérant qu'il convient pour la commune de désigner 5 délégués et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Elyanne ROSNER, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Marie LABROSSE GROSSET et Mme Gladys FLAMAND BAR. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une seule liste a été déposée et enregistrée : la liste « Un village uni pour demain ».

La liste est composée par :

- 1- Mme B elinda TERACOL
- 2- M. Dominique VAGINET
- 3- Mme Marie LABROSSE GROSSET
- 4- M. Eric MAISONNEUVE
- 5- Mme Karine DEBEAUNE
- 6- M. Jean-Pierre PILLON
- 7- Mme Josette GUERRIER
- 8- M. Franck ROCHON du VERDIER

Mme la Pr esidente rappelle l'objet de la s ance qui est l' election des d elegu es en vue des  elections s enatoriales. Apr es enregistrement des candidatures, il est proc ed  au vote.

Apr es d epouillement, les r esultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprim es : 19

La liste « Un village uni pour demain » a obtenu 19 voix. Mme le Maire proclame les r esultats d efinitifs :

Sont  lus d elegu es :

- Mme B elinda TERACOL
- M. Dominique VAGINET
- Mme Marie LABROSSE GROSSET
- M. Eric MAISONNEUVE
- Mme Karine DEBEAUNE

Sont  lus suppl eants :

- M. Jean-Pierre PILLON
- Mme Josette GUERRIER
- M. Franck ROCHON du VERDIER

Ainsi fait et d elib er  ce jour,
Le Maire, B elinda TERACOL



Le secr etaire de s ance,
Karine DEBEAUNE

Acte rendu ex ecutoire apr es
r eception en Pr efecture le
et publication du 10/06/2026

Accus  de r eception en pr efecture
001-210103396-20260605-D2026_051-DE
Date de t el etransmission : 10/06/2026
Date de r eception pr efecture : 10/06/2026